

PRESTATIONS DE SERVICE A CHOIX

- **Services des soins à domicile (OSAD)**

Les tarifs facturés par notre OSAD sont les tarifs officiels LAMAL pour toutes les prestations de soins (art. 7a, al.2 OPAS).

A. L'évaluation, les conseils et la coordination l'heure	Frs.	79.80
B. Les examens et les traitements l'heure	Frs.	65.40
C. Les soins de base l'heure	Frs.	54.60

Ces prestations sont entièrement à la charge de l'assurance maladie de base du client (hors franchise et quotepart).

Le remboursement des montants s'effectue par unité de temps de 5 minutes. Au minimum 10 minutes sont remboursées (art.7a, al.2 OPAS).

Nous ne facturons pas les frais de déplacement.

C. Aide au ménage (OSAD mais non OPAS) l'heure	Frs.	29.00
---	------	-------

Les prestations d'aide ne sont pas liées aux prestations de soins, elles sont facultatives.

- **Hors prestations OSAD** (minimum facturé par intervention : 1 heure)

Service technique (petites réparations, installation meublé privé, nettoyages spécifiques, etc.)	Frs.	45.-- l'heure
---	------	---------------

- **Au centre du Panorama** (à 200 mètres)

- *Salle à manger et cafétéria* – Lieu où l'on propose des repas équilibrés dans un cadre convivial
- *Centre de loisir* – Lieu de rencontre et d'animation
- *Centre d'accueil temporaire* – Lieu d'accueil médico-social et de soutien personnalisé